

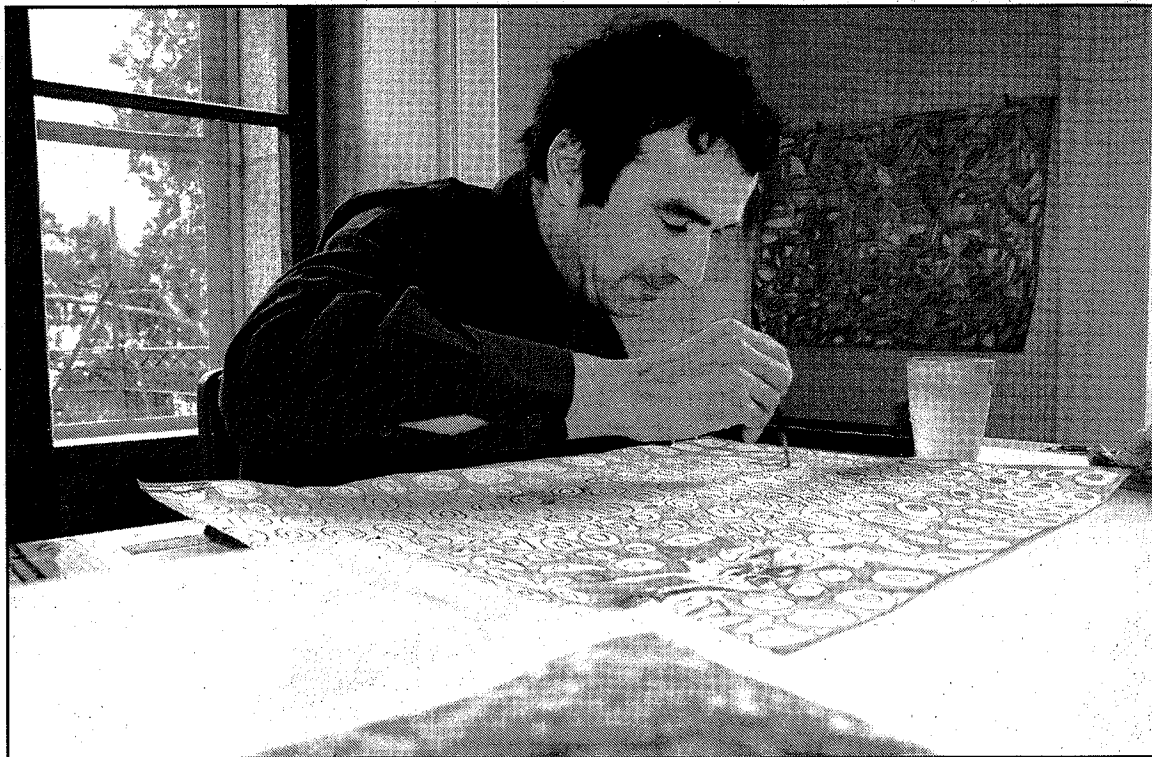
# La création comme choix professionnel

**SAINT-MAURICE** ► Depuis le début de l'année, sept personnes souffrant de handicap mental travaillent dans un atelier de création artistique. Une nouvelle prestation de la FOVAHM.

**LISE-MARIE TERRETTAZ**

«Parmi les 280 personnes en situation de handicap accueillies à la fondation, certaines ont un don artistique, comme c'est le cas dans la population en général. Notre idée, c'est de leur permettre de le valoriser en leur offrant un encadrement approprié.»

Christian Bidaud pilote l'atelier de création artistique mis en place à Saint-Maurice par la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM). «L'idée d'ouvrir une structure de ce type a germé dans la tête de Jean-Marc Dupont, directeur de la FOVAHM, lorsqu'il a visité l'exposition *The Minds Power of Symbolic Creation* au Musée Paul Klee à Berne, consacrée aux œuvres réalisées au Mexique par des peintres vivant avec la trisomie 21», raconte l'ancien responsable du secteur Collobombey de la FOVAHM.



Sept personnes provenant de Sion, Saxon ou du Chablais travaillent depuis le début de l'année dans l'atelier de création artistique ouvert à Saint-Maurice. LE NOUVELLISTE

## Un choix personnel

L'idée est devenue réalité en janvier. Agées de 30 à 50 ans environ, en provenance de Sion, Saxon et du Chablais, sept personnes souffrant de handicap mental ou de déficiences intellectuelles travaillent à plein temps dans l'atelier aigaonois. Actives jusque-là dans d'autres structures de la FOVAHM, elles ont fait montre de leur intérêt pour cette nouvelle prestation et de leur désir de faire de l'expression artistique leur métier: «Durant des stages préliminaires, elles ont affirmé leur choix et démontré leurs aptitudes pour

*s'investir dans une nouvelle orientation professionnelle.»*

## Exposition et galerie

Une semaine de travail standard prévoit des plages consacrées à l'expression personnelle ainsi que l'apprentissage des différentes techniques. Pour nourrir la créativité, des contacts avec des artistes sont organisés, ainsi que des visites d'exposition ou des travaux en extérieur.

«Du point de vue technique et académique, l'idée n'est pas de se mesurer avec des artistes

professionnels», précise le maître d'atelier. «Mais les œuvres réalisées ici ne sont pas de simples dessins d'enfant. Elles traduisent une personnalité propre. L'idée, c'est de cheminer avec les participants pendant quelques années avant de présenter le fruit de leur travail en exposant dans des galeries reconnues.»

Comme pour les autres ateliers de la FOVAHM, pas question en effet de faire de la différence un critère de vente: «La fondation ne labellise pas ses produits par la mention

«confectionné par des personnes handicapées». Notre but, c'est que nos peintres soient invités à exposer non pour une question de bon cœur mais parce que leur travail est intéressant.»

A terme, l'atelier d'expression sera associé à une galerie qui devrait voir le jour dans un bâtiment à construire à Saint-Maurice. Gérée par les participants, elle accueillera des artistes professionnels, conformément à la volonté d'ouverture qui caractérise la fondation.